



Procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire des délégué·e·s du 10 septembre 2025 Salle polyvalente à Bossonnens

Présent·e·s

Délégué·e·s des communes du district de la Veveyse

Attalens	Besse Roland, Hermann Vincent, Perroud Cédric, Perroud Béatrice
Bossonnens	Martin Yves, Jourdan Jérôme,
Châtel-St-Denis	Genoud Nicolas, Bavaud Thierry, Maillard Daniel, Pilloud François, Tille Nicole
Granges	De Sousa Catherine
Le Flon	Gillard Jean, Cardinaux Christian
La Verrerie	Grandjean Pascal, Vial Thierry
Remaufens	Frossard Daniel
St-Martin	Borer Cédric, Demierre Thomas
Semsaies	Da Costa Patricia

Membres du Comité directeur (CD)

Castelberg Kimberly, Fahrni Marc, Jacquiard Loïc, Mesot Roland, Repond Carole, Savoy Eliot

Directeur général du RSSV

Gauderon Renaud

Invité·e·s

Dumas Carole, directrice administration et finances
Vienne Jérémie, chef de service des immeubles
Schneuwly Jérôme, directeur de site Maison St-Joseph
Cretton Mathieu, Archi-DT

Excusé·e·s

Président :

Genoud François

Délégué·e·s des communes du district de la Veveyse

Attalens	Perroud Pierre-Alain, Preisig Rahel
Bossonnens	De Preux Magalie
Châtel-St-Denis	Ducrot Charles, Honegger Chantal
Granges	Varone Christine
La Verrerie	
Le Flon	
Remaufens	Konan Paul
St-Martin	

Membres du Comité directeur (CD)

Dougoud Claudia, Dutoit Stéphane, Figini Daniel, Monnard Aloïne

Invité·e·s

Krieger Stéphanie, cheffe de service ASDV
L'Homme Patrick, chef de service du Service officiel des curatelles
Courtier Charlotte, responsable RH
Lazic Biljana, directrice de site Home Le Châtelet
Maillard Robatel Séverine, cheffe de service Consultation parents-enfants
Beaud Catherine, BDO SA

Présence de la Presse

La Gruyère et Le Messenger : Sanchez Stéphane et Gapany Régine

Début : 19h00

Fin : 19h22

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée par le Vice-président de l'assemblée, M. Daniel Maillard
 2. Désignation des scrutateurs
 3. Approbation du PV de l'Assemblée ordinaire du 4 juin 2025
 4. Crédit d'investissement : emménagement spécialiste et Services sociaux
 - a. Présentation
 - b. Préavis de la Commission financière
 - c. Discussion
 - d. Approbation
 5. Divers
 - a. Avancée des travaux
-

1. Ouverture de l'assemblée par le Vice-président de l'assemblée, M. Daniel Maillard

Monsieur le Vice-président Daniel Maillard, souhaite la plus cordiale bienvenue à toutes et à tous : les délégué·e·s, les membres du Comité directeur, les chef·fe·s de service, les collaborateur·rice·s, les invité·e·s et la représentante de la presse. Il excuse l'absence du Président, Monsieur le préfet François Genoud.

Ayant repris la fonction de présidence à la suite de sa nomination comme vice-président, Monsieur Daniel Maillard ouvre cette assemblée extraordinaire, adresse ses salutations à l'ensemble des participant·e·s et remercie chacun·e pour sa présence.

Monsieur Jérôme Jourdan prend également la parole pour saluer l'assemblée. Monsieur le Vice-président adresse ses remerciements à la commune hôte de Bossonnens, pour son accueil et son engagement dans l'organisation de cette séance et du verre de l'amitié servi à la fin de l'assemblée.

Monsieur le Vice-président indique que plusieurs délégué·e·s se sont excusé·e·s pour cette assemblée.

Monsieur le Vice-président mentionne que les présences et absences sont mentionnées sur la liste prévue à cet effet. Toutes les communes sont représentées : 42 bulletins de vote ont été distribués, majorité absolue à 22.

→ Aucune remarque n'ayant été formulée relative à l'ordre du jour et la convocation, le vice-président déclare l'assemblée apte à délibérer. Validé par l'assemblée.

2. Désignation des scrutateurs

Madame Nicole Tille, commune de Châtel-St-Denis et Monsieur Cédric Perroud, commune d'Attalens, sont désignés scrutateur·rice·s.

→ Cette proposition est acceptée par l'assemblée et les scrutateur·rice·s.

3. Approbation du PV de l'Assemblée des délégué·e·s ordinaire du 4 juin 2025

→ A l'unanimité, le procès-verbal est approuvé par l'assemblée avec tous les remerciements à son auteure.

4. **Crédit d'investissement : emménagement spécialiste et Services sociaux**

Monsieur le Vice-président énumère les points à traiter et donne la parole à Monsieur le Directeur général afin de présenter le crédit d'investissement.

a. Présentation

Monsieur le Directeur général remercie chaleureusement les délégué·e·s pour leur flexibilité ainsi que l'ensemble de l'Assemblée pour leur disponibilité à participer à cette séance extraordinaire.

Demande de crédit d'investissement emménagement spécialiste

Depuis une année, des échanges sont en cours avec une endocrinologue, dans le but de développer une offre de prestations spécialisées dans le district de la Veveyse.

Monsieur le Directeur général précise que cette spécialité couvre notamment le diabète, les troubles de la thyroïde, de la croissance, de la fertilité et d'autres déséquilibres hormonaux.

Actuellement, seuls trois endocrinologues exercent dans l'ensemble du canton de Fribourg, dont deux basés dans la ville de Fribourg, cette situation limitant l'accès aux soins spécialisés pour les habitant·e·s de la Veveyse.

Le projet vise donc à aménager des locaux adaptés afin de permettre l'accueil régulier d'une endocrinologue au sein du RSSV.

Aménagements prévus

Les aménagements seront réalisés selon les plans élaborés avec l'architecte, présentés en séance par Monsieur le Directeur général.

L'objectif principal est d'adapter la configuration des lieux pour répondre aux exigences médicales et fonctionnelles, à savoir :

- création d'un accueil avec une vue directe sur la future salle d'attente
- réaffectation des deux locaux existants : ils sont actuellement utilisés par la Consultation Parents-Enfants et par la coordination. Une fois les travaux de rénovation terminés à Bouébo, la Consultation Parents-Enfants sera transférée dans ses nouveaux locaux, libérant ainsi de l'espace au RSSV.

Exigences spécifiques de la spécialiste endocrinologue

L'installation d'un lavabo dans chaque salle de consultation : solution trouvée par l'architecte via un système de pompes pour l'évacuation des eaux usées.

La création d'un passage entre les deux cabinets : une porte entre les deux cabinets sera installée pour faciliter les déplacements internes et optimiser la pratique.

Coût estimé

Le coût total de ces aménagements est estimé à CHF 70'000.–.

Ce montant fait l'objet de la demande de crédit d'investissement soumise à l'approbation de l'Assemblée.

Service social – Révision de la LASoc

Dans le cadre de la révision de la Loi sur l'aide sociale (LASoc), une décision a été prise concernant le regroupement des services sociaux de la Veveyse dans de nouveaux locaux situés dans la partie Rayéta (anciennement « Petit-Paradis »).

Objectifs du projet

Ce regroupement vise à améliorer :

- la coordination des services sociaux,
- la qualité de l'accueil,
- les conditions de travail des collaborateur·rice·s,
- ainsi que la sécurité des lieux.

Enjeux sécuritaires et échéancier des travaux

Le service social a relevé plusieurs aspects liés à la sécurité, rendant nécessaire une intervention rapide sur les locaux. Un montant initial de CHF 48'000.– a été estimé pour couvrir les travaux d'aménagement.

L'objectif est d'exécuter ces travaux avant la fin de la présence des entreprises générales actuellement sur le site. Cela permettrait de bénéficier immédiatement de la disponibilité des corps de métier encore actifs sur place et d'éviter de futurs frais supplémentaires liés à des déplacements ou à des réengagements d'entreprises.

Présentation financière

Monsieur le Directeur général présente les chiffres détaillés du projet, intégrant :

- un montant de CHF 48'000.– pour les travaux planifiés,
- une marge pour imprévus et frais divers de CHF 22'000.–.

Total du crédit d'investissement demandé : CHF 70'000.–

Une marge de sécurité via les divers et imprévus a été prévue afin d'éviter de devoir réunir à nouveau l'assemblée si un crédit d'investissement supplémentaire devenait nécessaire.

Conséquences comptables

Ce crédit aura un impact comptable sous forme d'un amortissement annuel estimé entre 2 % et 3 %.

Contrat de bail

La finalisation du contrat de bail est en cours avec la spécialiste, avec un loyer mensuel fixé à CHF 1'400.–hors charges, ce qui représente un revenu annuel de CHF 16'800.–

b. Préavis de la Commission financière

Nicolas Genoud, membre de la Commission financière fait lecture du rapport.

Les membres de la Commission financière ont reçu les documents concernant la demande de crédit d'investissement le 18 août 2025. La Commission financière s'est réunie dans les locaux du RSSV en date du 20 août 2025. Au cours de cette séance, M. Renaud Gauderon, Directeur, a présenté la demande de crédit relative à des travaux d'emménagement pour l'accueil d'une spécialiste et l'intégration des services sociaux. La Commission financière a établi son préavis à la suite de cette séance. La Commission financière remercie la direction pour les explications données et relève le bien-fondé des délais très courts pour agender cette assemblée extraordinaire. Elle salue l'arrivée d'une nouvelle spécialiste au service de la population de la Veveyse.

Préavis

Crédit d'investissement pour l'emménagement d'une spécialiste et l'intégration des services sociaux :

Les transformations nécessaires à l'accueil de ces deux entités sont estimées à CHF 118'000.- hors divers et imprévus. Ces derniers atteignent la somme de CHF 22'000.-, soit plus de 18 %, ce qui peut apparaître relativement élevé. Cela tient compte du fait que les travaux pour les services sociaux ne sont basés que sur des estimations d'architectes, les délais pour leur intégration en fin d'année étant très courts.

La Commission financière tient à mentionner que les rendements locatifs attendus pour le cabinet d'endocrinologie devraient assurer un retour sur investissement de moins de cinq ans.

Elle préavise favorablement la demande de crédit d'investissement de CHF 140'000.- à l'unanimité.

c. Discussion

Ouverture de la discussion par Monsieur le Vice-président. La parole est ouverte aux délégué·e·s. Pas de questions des membres de l'assemblée.

d. Approbation

L'Assemblée approuve à l'unanimité le crédit d'investissement pour l'emménagement d'une spécialiste endocrinologue ainsi que pour l'intégration des services sociaux dans les nouveaux locaux.

Monsieur le Directeur remercie sincèrement l'Assemblée pour l'octroi de ce crédit, qui permettra la réalisation de ces projets essentiels au développement des services dans la Veveyse au bénéfice de sa population.

5. Divers

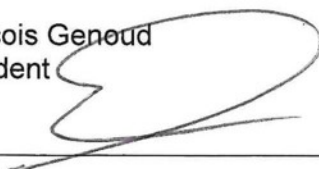
a. Avancée des travaux

Monsieur le Directeur général confirme que l'agenda est dense et serré, mais que les délais sont respectés. Les travaux devraient être achevés d'ici la fin de l'année et les chantiers seront terminés comme prévu.

L'Assemblée n'ayant formulé aucune question ni remarque, Monsieur le Vice-Président remercie Monsieur le Directeur général pour sa présentation, ainsi que son assistante pour la préparation des documents d'assemblée et la rédaction du procès-verbal. Il adresse également ses remerciements à la Commune de Bossonnens pour son accueil et l'organisation de l'apéritif, ainsi qu'à l'ensemble des personnes présentes pour leur participation et leur aimable attention.
La séance est levée.

Bossonnens, le 10 septembre 2025

François Genoud
Président



Delphine Audergon
Secrétaire

PV approuvé le

13 novembre 2025